



Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche tenue au 760, boulevard Saint-Laurent Est, Louiseville, le mardi 18 septembre 2018 à 18 h.

Étaient présents :

M. Pierre Deshaies
M. Jean Lemieux
M. Clovis Paquin
Mme Laurence Requilé
M. Gaétan Beauclair
M. Emmanuel Kelhetter
Mme Lauréanne Daneau
M. Guy Vachon
M. Michel Bourassa
M. Martin Laterreur
M. Louis Allard

Étaient absents :

M. Claude Ferron
M. Guy Fradette

Assistaient également à la réunion :

Francis Clément, directeur général
Pierre-Marc Constantin, coordonnateur PDE
Catherine Dubois, chargée de projet
Geneviève Richard, chargée de projet

1. Mot de bienvenue

M. Pierre Deshaies souhaite la bienvenue aux administrateurs et aux administratrices et les remercie pour le temps consacré à la préparation de la rencontre. Il présente également Mme Lauréanne Daneau et M. Emmanuel Kelhetter qui en sont à leur première réunion du conseil d'administration.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Après sa lecture, l'ordre du jour est proposé par M. Michel Bourassa, appuyé par M. Louis Allard et adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption des procès-verbaux des réunions du 18 avril, 9 mai, 17 mai, 30 mai et 8 juin 2018

Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration du 18 avril, 9 mai, 17 mai, 30 mai et 8 juin 2018 ont été envoyés par courriel à chaque administrateur et administratrice.

Résolution n° CA-2018-09-18-01

Sur proposition de M. Michel Bourassa, appuyée par M. Jean Lemieux, il est unanimement résolu :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 18 avril 2018.

Résolution n° CA-2018-09-18-02

Sur proposition de M. Michel Bourassa, appuyée par M. Jean Lemieux, il est unanimement résolu :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 9 mai 2018.

Résolution n° CA-2018-09-18-03

Sur proposition de M. Michel Bourassa, appuyée par M. Jean Lemieux, il est unanimement résolu :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 17 mai 2018.

Résolution n° CA-2018-09-18-04

Sur proposition de M. Michel Bourassa, appuyée par M. Jean Lemieux, il est unanimement résolu :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 30 mai 2018.

Résolution n° CA-2018-09-18-05

Sur proposition de M. Michel Bourassa, appuyée par M. Jean Lemieux, il est unanimement résolu :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 8 juin 2018.

4. Suivi du procès-verbal

M. Francis Clément fait le suivi des résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration du 18 avril, 9 mai, 17 mai, 30 mai et 8 juin 2018 (annexe 1). L'ensemble des résolutions ont été réalisées à l'exception de la planification stratégique 2019-2024. Ce dossier sera discuté plus tard dans la réunion.

5. Projets réalisés à l'été 2018 et discussions

M. Pierre-Marc Constantin présente les projets sur lesquels il a travaillé en collaboration avec M. Samuel Yergeau et M. Jacob Campeau-Nadeau au cours de l'été. Il s'agit notamment des activités éducatives, des relevés sanitaires, de la caractérisation à la dispersion de la carpe asiatique, du marquage des inondations, etc. M. Constantin présente quelques chiffres clés pour chacun des projets et répond aux questions des administrateurs et administratrices qui portent sur l'accessibilité aux activités éducatives pour les municipalités, les résultats des obstacles pour la carpe asiatique et les perspectives d'avenir suite au projet-pilote sur les relevés sanitaires. M^{mes} Geneviève Richard et Catherine Dubois présentent ensuite le projet de délimitation de la ligne des hautes eaux (LHE) sur lequel elles ont travaillé tout l'été. Elles commencent par expliquer leurs parcours professionnels, puis présentent la définition de la LHE, la mise en contexte du projet, les méthodes utilisées, les livrables attendus ainsi que l'état d'avancement du projet. Elles terminent en répondant aux questions des administrateurs et administratrices qui portent principalement sur les méthodes utilisées. Ces méthodes ont été approuvées par le MDDELCC.

6. Journaux des activités de la permanence (avril, mai, juin, juillet et août 2018)

M. Clément présente les points saillants des journaux des activités de la permanence pour les mois d'avril, mai, juin, juillet et août 2018 qui ont été transmis par courriel aux membres du conseil d'administration à la fin de chaque mois. M. Clément répond également aux questions des administrateurs et administratrices.

Résolution n° CA-2018-09-18-06

Sur proposition de M. Louis Allard, appuyée par M. Michel Bourassa, il est unanimement résolu :

D'entériner toutes les actions de la permanence contenues dans les journaux des activités de la permanence pour les mois d'avril, mai juin, juillet et août 2018, incluant les signatures de contrats et d'ententes qui sont indiquées dans les journaux des activités et respectant les politiques internes.

7. Finances

a) État des résultats et bilan au 31 août 2018

M. Clément présente l'état des résultats (revenus et dépenses) et le bilan en date du 31 août 2018 (annexe 2). Les revenus et les dépenses sont plus élevés qu'anticipés en raison des projets qui se sont ajoutés dans les derniers mois et de l'embauche de deux nouvelles ressources.

M. Clément présente également un fichier avec les pertes/bénéfices pour chacun des projets. Cette information sera dorénavant ajoutée aux journaux des activités de la permanence.

Résolution n° CA-2018-09-18-07

Sur proposition de Mme Laurence Requilé, appuyée par M. Michel Bourassa, il est unanimement résolu :

D'entériner les chèques 2 825 à 2 833, les retraits directs, transferts, paiements de factures et remises gouvernementales entre le 1er avril 2018 et le 31 août 2018.

b) Réceptionnistes de la Coopérative d'aide à domicile

M. Clément explique aux membres du conseil d'administration que les réceptionnistes de la Coopérative d'aide à domicile de la MRC de Maskinongé ont assumé certaines tâches au cours de la première année de cohabitation (accueil des partenaires, réception des marchandises, etc.). Ce travail avait été sous-estimé lors de la signature du bail. M. Clément estime cette aide à environ 22 heures pour l'année (5 minutes par jour). Il propose aux administrateurs et administratrices de remettre un montant aux deux réceptionnistes à titre de remerciement pour le travail effectué en précisant que ce montant est attribuable à la charge plus importante lors de la première année.

Résolution n° CA-2018-09-18-08

Sur proposition de Mme Lauréanne Daneau, appuyée par M. Jean Lemieux, il est unanimement résolu :

D'autoriser un paiement (chèque ou carte-cadeau) de 150 \$ à M^{mes} Marjolaine Rabouin et Catherine Beauregard pour les services rendus à titre de réceptionnistes de la Coopérative d'aide à domicile pour l'année 2018.

c) Budget prévisionnel révisé pour 2018-2019

M. Clément présente un budget prévisionnel révisé pour 2018-2019 qui tient compte des nouveaux projets et des nouvelles ressources embauchées. Il précise que les dépenses indiquées devraient être considérées comme maximales et qu'il est possible qu'elles soient plus faibles à la fin de l'année financière. Le budget prévisionnel prévoit un surplus de plus de 63 000 \$. M. Clément présente certaines pistes de réflexion aux membres du conseil d'administration pour l'utilisation des capitaux accumulés (ex. affecter un surplus en cas de situation problématique, conserver des capitaux plus élevés à la fin de l'exercice financier, acheter un véhicule, miser sur le financement partiel d'actions du PDE, évaluer les connaissances pertinentes à ajouter au PDE). Il présente également une évaluation des coûts reliés à l'achat d'un véhicule. Les administrateurs et administratrices discutent entre eux des meilleures solutions à mettre de l'avant et concluent d'attendre au budget 2019-2020 avant de prendre une décision.

8. Administration

a) Entente de financement avec Pêches et Océans Canada

M. Clément informe les membres du conseil d'administration que nous avons obtenu un financement de la part de Pêches et Océans Canada (MPO) dans le cadre du projet de conservation de l'habitat du dard de sable dans la rivière du Loup. Le financement est de 63 812 \$ jusqu'en 2020-2021. Le projet pourra également miser sur un financement du programme Prime-Vert du MAPAQ à compter du 1^{er} avril 2019.

Résolution n° CA-2018-09-18-09

Sur proposition de M. Guy Vachon, appuyée par M. Louis Allard, il est unanimement résolu :

D'autoriser Francis Clément à signer une entente de contribution avec MPO dans le cadre du projet « Conservation de l'habitat du dard de sable dans la rivière du Loup » via le *Programme d'intendance de l'habitat (PIH)* pour un montant total de 63 812 \$.

b) Mesure des débits avec la MRC de Maskinongé

M. Clément indique que nous avons été sollicités par la MRC de Maskinongé afin de réaliser la mesure des débits dans 12 secteurs de notre territoire jusqu'au printemps 2020. Yann Boissonneault est impliqué à titre de contractuel pour le projet. Une première version de l'offre de service a été déposée à la MRC le 12 septembre suite à un accord verbal intervenu entre la MRC et l'Organisme et qui incluait le financement de l'équipement pour la réalisation des mesures. Toutefois, la MRC a changé d'idée et désire maintenant fonctionner autrement. Une rencontre est prévue le 26 septembre 2018 avec Mme Janyse L. Pichette afin de clarifier les modalités de collaboration dans le cadre du partenariat entre l'OBVRLY et la MRC de Maskinongé. L'objectif est de trouver un terrain d'entente pour la réalisation du projet, tout en s'assurant que l'Organisme ne subisse aucun préjudice financier.

Résolution n° CA-2018-09-18-10

Sur proposition de M. Clovis Paquin, appuyée par Mme Laurence Requilé, il est unanimement résolu :

D'autoriser Francis Clément à déposer une offre de services à la MRC de Maskinongé pour le projet de mesure des débits, à effectuer les achats nécessaires pour la réalisation du projet et à signer un contrat avec Yann Boissonneault.

c) PDE du lac des Pins rouges

M. Clément explique l'historique du dossier concernant la demande de l'Association du lac des Pins rouges afin que l'Organisme finance la partie manquante pour la réalisation du plan directeur de l'eau du lac. Il indique également aux membres du conseil d'administration les balises émises par le MDDELCC concernant le financement partiel d'actions du PDE.

M. Bourassa précise que la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts a choisi de ne pas financer l'entièreté du projet afin de s'assurer que les membres de l'Association investissent une somme minimale dans le projet à titre d'engagement. Les membres de conseil d'administration sont d'accord avec cette approche.

Résolution n° CA-2018-09-18-11

Sur proposition de M. Martin Laterreur, appuyée par Mme Lauréanne Daneau, il est unanimement résolu :

Que l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche ne finance pas directement les associations de lacs.

d) Absence temporaire du directeur général

M. Clément informe les administrateurs et administratrices de sa volonté de prendre deux blocs de congé en lien avec la naissance prochaine de son enfant. Un premier bloc de 6 semaines débiterait à la période des fêtes et un deuxième bloc de 7 semaines débiterait au mois de juillet 2019. M. Clément précise également qu'il était prévu que certaines de ses tâches actuelles soient redistribuées avec les nouvelles employées à l'automne.

Résolution n° CA-2018-09-18-12

Sur proposition de Mme Lauréanne Daneau, appuyée par Mme Laurence Requilé, il est unanimement résolu :

Que le conseil d'administration adresse une motion de félicitations à Francis Clément pour la naissance prochaine de son enfant.

Résolution n° CA-2018-09-18-13

Sur proposition de Mme Laurence Requilé, appuyée par M. Louis Allard, il est unanimement résolu :

D'autoriser une prime de 2 \$/heure aux employé(e)s de l'Organisme pour la réalisation des tâches qui relèvent normalement de la direction générale pendant les deux périodes d'absence prévues.

D'établir une liste des tâches à répartir au préalable

e) Rendez-vous des OBV

M. Clément informe les administrateurs et administratrices des sujets qui seront abordés au 21^e Rendez-vous des OBV qui se tiendra à Rivière-du-Loup le 17, 18 et 19 octobre 2018. Il y sera notamment question des zones inondables, de restauration et entretien des cours d'eau, de la planification stratégique du ROBVO, de gestion opérationnelle (DG) et de gouvernance (administrateurs/administratrices).

Résolution n° CA-2018-09-18-14

Sur proposition de M. Guy Vachon, appuyée par M. Jean Lemieux, il est unanimement résolu :

D'autoriser Francis Clément et Pierre Deshaies à participer au 21^e Rendez-vous des OBV.

f) Planification stratégique 2019-2024

M. Clément rappelle aux membres du conseil d'administration que la résolution CA-2018-04-18-14 prévoyait que le comité de gouvernance travaille sur une première version de la planification stratégique 2019-2024 de l'Organisme afin de la bonifier et l'adopter ensuite en conseil d'administration. Cette action est d'ailleurs prévue au plan d'action 2018-2019 de l'Organisme. Après quelques discussions avec M. Pierre Deshaies, il est apparu que tous les changements survenus dans la dernière année ont permis de bien identifier les rôles et la mission de l'Organisme. Ainsi, des questionnements sont apparus quant à la pertinence de se doter d'une planification stratégique. De plus, après quelques recherches, il est apparu que certaines organisations avaient préféré travailler sur un plan d'action triennal qui permet d'être davantage dans l'action. Les administrateurs et administratrices discutent entre eux et concluent qu'ils préfèrent travailler sur une période trois ans qui cadre davantage avec nos engagements financiers. De plus, Mme Lauréanne Daneau indique sa volonté à participer au comité de gouvernance.

Résolution n° CA-2018-09-18-15

Sur proposition de M. Louis Allard, appuyée par Mme Laurence Requilé, il est unanimement résolu :

D'autoriser le comité de gouvernance à réaliser une première ébauche du plan d'action triennal 2019-2022 de l'Organisme.

9. Ressources humaines

M. Clément informe les membres du conseil d'administration de l'évolution des ressources humaines. M. Samuel Yergeau qui a été stagiaire en environnement pendant l'été 2018 continuera à travailler à temps partiel en tant que responsable de la géomatique. La majorité du travail se fera à distance. De plus, M^{mes} Geneviève Richard et Catherine Dubois intégreront l'équipe de façon permanente. Elles continueront de travailler sur le projet de ligne des hautes eaux, mais assumeront également d'autres tâches qui sont actuellement à pourvoir à l'Organisme. La répartition des tâches a été effectuée en fonction des intérêts et des compétences de chacune.

10. Varia

M. Bourassa demande à l'Organisme s'ils ont reçu des correspondances de la part de riverains du lac à la Perchaude. M. Clément répond qu'il a effectivement reçu la visite de Mme Louise Larouche. L'Organisme sera présent le 3 novembre prochain lors de l'assemblée constitutive de l'association du lac afin d'expliquer l'étude qui a été réalisée en 2010 et d'informer les membres quant aux actions à mettre en place afin d'améliorer la situation.

11. Prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le 20 novembre 2018 à 16 h. Il sera notamment question du plan d'action triennal et de gouvernance. Le souper des fêtes suivra la réunion; M. Clément reviendra sous peu avec l'endroit sélectionné.

12. Levée de la réunion

Levée de la réunion à 20 h 38, proposée par M. Gaétan Beauclair, appuyée par M. Jean Lemieux et adoptée à l'unanimité.

M. Pierre Deshaies, président

M. Guy Fradette, secrétaire



ANNEXE 1

Suivi des résolutions

ORGANISME DE BASSINS VERSANTS DES RIVIÈRES DU LOUP ET DES YAMACHICHE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste des résolution 2018-2019		Suivi
CA-2018-04-18-01	D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 17 janvier 2018.	Réalisé
CA-2018-04-18-02	D'entériner les chèques 2 818 à 2 824, les retraits directs, transferts, paiements de factures et remises gouvernementales entre le 4 janvier 2018 et le 31 mars 2018.	Réalisé
CA-2018-04-18-03	D'adopter la Politique de gestion des ressources humaines telle que modifiée.	Réalisé
CA-2018-04-18-04	Que la Corporation adhère, pour le bénéfice de ses employés, au plan d'assurance du Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec. Que Francis Clément soit autorisé-e pour et au nom de la Corporation à signer le protocole d'entente en ce sens avec le Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec.	Réalisé
CA-2018-04-18-05	Que Francis Clément soit autorisé à signer tous les documents nécessaires pour la mise en place d'assurances collectives au bénéfice des employés de l'Organisme auprès de la compagnie offrant les meilleurs taux suite au mandat octroyé à M. Jean-Philippe Lamotte à cet effet. Que la part défrayée par l'employeur respecte le cadre budgétaire de l'Organisme.	Réalisé
CA-2018-04-18-06	D'autoriser Francis Clément à ouvrir un compte employeur auprès du Fonds de Solidarité FTQ pour le régime d'épargne-retraite de l'OBVRLY avec contribution de l'employeur et à réaliser toutes les démarches nécessaires pour la mise en place du régime.	Réalisé
CA-2018-04-18-07	D'adopter la Politique des responsabilités de la direction générale.	Réalisé
CA-2018-04-18-08	D'adopter le budget 2018-2019 et la planification triennale 2018-2021.	Réalisé
CA-2018-04-18-09	D'autoriser Francis Clément à signer un addenda au bail avec la Coopérative d'aide à domicile de la MRC de Maskinongé pour la location d'un 4e bureau à compter du 1er juillet 2018 ou plus tard, selon les besoins.	Réalisé
CA-2018-04-18-10	D'adopter une motion de félicitations au Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ), à sa présidente, Mme Caroline Brodeur, à son 1er vice-président, M. Jean-Paul Raiche, à son directeur général, M. Antoine Verville, et à tous les membres du comité de négociation pour l'excellent travail accompli auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin d'augmenter le financement statutaire accordé aux OBV afin que ceux-ci puissent pleinement jouer leur rôle dans la gestion intégrée de l'eau au Québec.	Réalisé
CA-2018-04-18-11	D'autoriser Francis Clément à effectuer les placements suivants dans le cadre de l'entente entre le ROBVQ et la Fédération des caisses Desjardins : - 250 000 \$ pour une période d'un an; - 250 000 \$ pour une période de deux ans.	Réalisé
CA-2018-04-18-12	D'autoriser Francis Clément à : - Signer les contrats, ententes de financement et offres de services d'une valeur de moins de 50 000 \$; - Signer des ententes pour la réalisation de projets en lien avec la mission de l'Organisme et qui impliquent une participation (nature ou monétaire) d'une valeur de moins de 5 000 \$; - Rendre compte de ces signatures dans le journal des activités de la permanence.	Réalisé

CA-2018-04-18-13	Que Pierre Deshaies et Francis Clément soient mandatés pour représenter l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche lors de l'assemblée générale annuelle du ROBVO. Que ces mêmes personnes soient également mandatées pour participer, le cas échéant, à toute assemblée générale spéciale pouvant avoir lieu au cours de l'année 2018-2019.	Réalisé
CA-2018-04-18-14	D'autoriser le comité de gouvernance à réaliser une première ébauche de la planification stratégique 2019-2024 de l'Organisme. De réaliser un lac-à-l'épaule à l'automne 2018 avec les administrateurs et les employés pour établir la planification stratégique 2019-2024 de l'Organisme.	Non réalisé
CA-2018-04-18-15	D'entériner toutes les actions de la permanence contenues dans le rapport d'activités pour la période du 4 janvier 2018 au 31 mars 2018, incluant les signatures de contrats et d'ententes.	Réalisé
CA-2018-04-18-16	Que les membres de l'OBVRLY réunis en conseil d'administration demandent à Francis Clément : - De collaborer et d'appuyer la Fédération de l'UPA Mauricie (représentant la Table de concertation régionale en agroenvironnement de la Mauricie) dans la mise en œuvre du projet « Portrait en agroenvironnement »; - De s'impliquer dans ce projet pour une contribution nature évaluée à 2 000 \$; - De collaborer à transmettre toutes les données possédées par l'OBVRLY qui seront nécessaires à la réalisation du projet - De participer aux rencontres de la TCRAM; - De participer aux rencontres du groupe de travail pour la réalisation du projet.	Réalisé
CA-2018-04-18-17	D'autoriser Pierre Deshaies à signer un nouveau contrat de travail avec Francis Clément, contrat rédigé à partir des balises énoncées dans la Politique de gestion des ressources humaines (3e échelon salarial à compter de la date de signature) et dans la Politique des responsabilités de la direction générale après validation de son libellé par le comité de gouvernance.	Réalisé
CA-2018-04-18-18	D'autoriser Francis Clément à réaliser toutes les démarches nécessaires (description de tâches, offre d'emploi, entrevues, embauche) pour la dotation d'un(e) chargé(e) de projet permanent à temps plein.	Réalisé
CAE-2018-05-09-01	D'adopter la Politique des membres De fixer les montants des cotisations à : Membre régulier individuel : 5 \$/an ou 20 \$ à vie Autres membres réguliers : 25 \$/an ou 100 \$ à vie	Réalisé
CAE-2018-05-17-01	De modifier les apports reportés de la note 7 pour les montants suivants : 225 000 \$ pour l'exercice du 1 avril 2018 au 31 mars 2019 242 000 \$ pour l'exercice du 1 avril 2019 au 31 mars 2020 250 750 \$ pour l'exercice du 1 avril 2020 au 31 mars 2021 D'adopter les états financiers tels que modifiés avec comme résultats pour l'année 2017-2018 un excédent de 17 106 \$ et un actif net de 73 228 \$ pour l'Organisme.	Réalisé
CA-2018-05-30-01	De nommer M. Francis Clément à titre de président et de secrétaire d'élection; D'ouvrir la période de mise en candidature.	Réalisé
CA-2018-05-30-02	Que le mode de mise en candidature soit par proposition orale avec appui.	Réalisé
CA-2018-05-30-03	De fermer la période de mise en candidature.	Réalisé

CA-2018-05-30-04	D'autoriser les trois personnes suivantes à signer les chèques, mandats, ordres de paiement et autres effets à la Caisse populaire Desjardins de l'Ouest de la Mauricie, soit : M. Pierre Deshaies et/ou M. Francis Clément et/ou M. Jean Lemieux, en considérant que deux des trois signatures sont nécessaires.	Réalisé
CA-2018-05-30-05	De nommer M. Pierre Deshaies comme représentant de l'OBVRLY au CRE Mauricie.	Réalisé
CAE-2018-06-08-01	D'autoriser le dépôt du projet de délimitation de la ligne des hautes eaux à la MRC de Maskinongé D'autoriser Francis Clément à effectuer les démarches (achats, embauches, loyer) nécessaires à la réalisation du projet s'il est accepté par la MRC	Réalisé



ANNEXE 2

État des résultats et bilan au 31 août 2018

OBVRLY

État des résultats

Pour les périodes 1 à 5
De 2018-2019
Débutant le 2018-04-01 et se terminant le 2018-08-31

Imprimé le : 2018-08-31

	2018-2019 \$	Budget annuel	Budget annuel %
Revenus			
Subvention MDDELCC	93 750,00	225 000,00	-58,33%
Projets ministères	6 402,09	5 093,00	25,70%
Projets municipalités & MRC	42 574,00	29 500,00	44,32%
Subvention salariale	2 779,00	4 058,00	-31,52%
Dons et commandites	0,00	250,00	-100,00%
Membership	0,00	250,00	-100,00%
Vente services	90,00	180,00	-50,00%
Vente produits	100,00	0,00	
Activités d'éducation/sensibilisation	200,00	500,00	-60,00%
Revenus d'intérêts	1 236,68	2 000,00	-38,17%
Total des revenus	147 131,77	266 831,00	-44,86%
Bénéfice brut (perte brute)	147 131,77	266 831,00	-44,86%
Dépenses			
Salaires	59 949,00	126 000,00	-52,42%
Vacances	3 330,68	7 000,00	-52,42%
RRQ	3 185,67	6 933,00	-54,05%
RQAP	496,38	1 020,00	-51,34%
Assurance emploi	1 177,92	2 301,00	-48,81%
FSSQ	1 493,17	3 176,00	-52,99%
CNESST	468,70	925,00	-49,33%
CNT	0,00	65,00	-100,00%
Épargne-retraite employeur	1 589,29	5 000,00	-68,21%
Assurances collectives employeur	409,66	4 000,00	-89,76%
Loyer	4 674,22	11 016,00	-57,57%
Taxes municipales	970,20	1 000,00	-2,98%
Assurances biens et administrateurs	0,00	300,00	-100,00%
Assurances professionnelles	1 569,60	0,00	

OBVRLY

État des résultats

Pour les périodes 1 à 5
De 2018-2019
Débutant le 2018-04-01 et se terminant le 2018-08-31

Imprimé le : 2018-08-31

	2018-2019 \$	Budget annuel	Budget annuel %
Entretien local	77,01	250,00	-69,20%
Téléphonie	816,99	2 000,00	-59,15%
Internet	187,79	480,00	-60,88%
Cellulaire	186,95	480,00	-61,05%
Papeterie et fournitures de bureau	3 210,42	8 000,00	-59,87%
Communications	0,00	540,00	-100,00%
Frais d'impression	360,10	500,00	-27,98%
Matériel promotionel	261,62	0,00	
Achat ressources documentaires	378,46	1 000,00	-62,15%
Achat d'équipement	2 476,88	7 500,00	-66,97%
Achat matériel de terrain	1 222,26	500,00	144,45%
Location matériel et équipement	5 557,88	0,00	
Logiciels et mise à jour	1 216,77	3 000,00	-59,44%
Services informatiques	598,59	1 000,00	-40,14%
Frais de poste	39,95	200,00	-80,03%
Frais de formation employés	0,00	4 000,00	-100,00%
Honoraires contractuels	3 806,48	16 500,00	-76,93%
Honoraires partenaires	5 437,50	7 250,00	-25,00%
Honoraires professionnels	0,00	2 000,00	-100,00%
Abonnements et cotisations	319,26	300,00	6,42%
Cotisation et péréquation ROBVQ	500,00	1 500,00	-66,67%
Frais de déplacement employés	2 844,78	8 500,00	-66,53%
Frais de repas employés	93,57	1 000,00	-90,64%
Frais de séjour employés	472,94	1 250,00	-62,16%
Inscription CCCF	811,52	1 500,00	-45,90%
Autres dépenses	54,62	250,00	-78,15%
Frais bancaires	81,30	220,00	-63,05%
Frais de déplacement administrateurs	519,11	2 500,00	-79,24%
Frais de repas administrateurs	40,49	500,00	-91,90%
Frais de séjour administrateurs	204,22	500,00	-59,16%

OBVRLY

État des résultats

Pour les périodes 1 à 5
De 2018-2019
Débutant le 2018-04-01 et se terminant le 2018-08-31

Imprimé le : 2018-08-31

	2018-2019 \$	Budget annuel	Budget annuel %
Frais de CA, AGA, comités	672,46	2 200,00	-69,43%
Activités d'éducation/sensibilisation	254,94	1 000,00	-74,51%
Contrepartie actions PDE	0,00	21 500,00	-100,00%
Total des dépenses	112 019,35	266 656,00	-57,99%
Bénéfice net (perte nette)	35 112,42	175,00	19 964,24%

OBVRLY

Bilan

Pour les périodes 0 à 5
De 2018-2019
Se terminant le 2018-08-31

Imprimé le : 2018-08-31

Actif		
Caisse populaire Ouest Mauricie	8 819,35	
Part de capital social	5,00	
TPS à recevoir 50 %	357,37	
TPS à recevoir 100 %	377,89	
TVQ à recevoir 50 %	712,95	
TVQ à recevoir 100 %	753,88	
Rapport taxes (remboursement)	413,90	
Compte clients	24 761,12	
Compte épargne entreprise	191 910,46	
Placement 1 an	250 000,00	
Placement 2 ans	250 000,00	
Machinerie et équipements	12 518,28	
Amort. Cum. - Machinerie et équipements	(650,00)	
Mobilier de bureau	3 583,68	
Amort. Cum. - Mobilier de bureau	(2 672,00)	
Matériel informatique	3 393,38	
Total de l'actif		\$744 285,26
Passif		
TPS à payer	1 779,25	
TVQ à payer	3 549,62	
Compte fournisseurs	1 697,59	
Subvention perçue d'avance	624 000,00	
Vacances à payer	3 475,55	
FTQ à payer	1 026,04	
Assurances collectives à payer	416,62	
Total du passif		\$635 944,67
Capitaux		
Actifs nets	73 228,17	

OBVRLY

Bilan

Pour les périodes 0 à 5
De 2018-2019
Se terminant le 2018-08-31

Imprimé le : 2018-08-31

Bénéfice net (Perte nette)

35 112,42

Total des capitaux

\$108 340,59

Total du passif et des capitaux

\$744 285,26
